

Les règnes de David et de Salomon dans les Chroniques *

par Sylvain Romerowski
Assistant de Pasteur (Mulhouse)

Préliminaires

On a souvent abordé les Chroniques comme on aborde un traité d'histoire moderne. Une telle approche conduit à leur appliquer les normes qui régissent la rédaction de l'histoire dans notre Occident. Les critiques découvrent alors des incohérences et des contradictions entre Samuel-Rois et les Chroniques, et proclament leur non-fiabilité, tandis que les conservateurs se lancent dans des efforts d'harmonisation plus ou moins convaincants.

Nous exigeons de nos historiens qu'ils décrivent les faits le plus exactement possible, sans omettre aucun élément important, en respectant strictement la chronologie, avec un langage approchant au maximum la précision du langage mathématique et qu'ils se montrent impartiaux, parfaitement « objectifs » (« objectif » étant souvent entendu au sens de neutre). Les historiographes bibliques avaient-ils l'intention de conformer leurs écrits à ces normes actuelles? On sait par exemple qu'un auteur vétérotestamentaire sacrifiera volontiers la chronologie à une construction littéraire (cf. les travaux de P. Lamarche sur Zac 9-14 (1)). Une approche de

* Cet article vise à faire connaître aux lecteurs de Hokhma le fruit des recherches modernes. Ainsi avons-nous « pillé » abondamment les travaux récents sur les Chroniques et surtout ceux de R. Braun et H.G.M. Williamson. Plutôt que de surcharger le texte de notes, nous rendons ici en bloc aux Césars ce qui leur appartient et renvoyons le lecteur à la bibliographie en fin de cette étude. Un nom mérite encore une mention toute particulière: celui de notre ancien professeur au Westminster Theological Seminary à Philadelphie, R.B. Dillard, dont le cours de la fin 1980 nous a initié à l'étude des Chroniques. Nous lui dédions tout naturellement le présent article en gage de profonde reconnaissance.

Nous citerons le texte biblique dans la TOB.

(1) *Structure littéraire et messianisme*, Etudes Bibliques, Paris, 1951.

l'historiographie biblique comme celle que nous venons d'évoquer ne risque-t-elle pas de détourner autant les critiques que les conservateurs du message que les auteurs de ces textes voulaient communiquer ?

La tendance actuelle est de considérer Samuel-Rois et les Chroniques, non comme des traités d'histoire à la mode occidentale, mais comme des essais théologiques. Les auteurs bibliques ont écrit, non pas simplement pour rapporter des faits et informer de ce qui s'est passé, mais avant tout pour faire passer un message théologique et pastoral répondant aux besoins existentiels de leurs lecteurs. Ceci implique que lorsqu'on se penche sur deux auteurs rapportant la même tranche d'histoire mais écrivant à deux époques différentes, il faut s'attendre à les voir sélectionner différemment leurs matériaux, envisager les mêmes réalités ou donner aux mêmes événements des significations différentes dans le but de répondre aux questions particulières à leur temps. Il faut bien se dire que si le Chroniste a composé son œuvre tout en ayant Samuel-Rois sous les yeux et même, nous le verrons, en y renvoyant ses lecteurs, il avait sûrement l'intention de communiquer autre chose que le message déjà exprimé par ces écrits.

Il ne faudrait pas pour autant en déduire qu'il se soit trouvé en désaccord avec Samuel-Rois et qu'il ait voulu corriger, rectifier ou dire le contraire. La diversité réside d'abord dans la réalité historique envisagée par ces textes et pas seulement dans la créativité d'auteurs différents ou dans les problèmes qui se posent à différentes époques.

Nous ne voulons donc pas considérer les Chroniques à la manière des Septante, comme des « paralipomènes », c'est-à-dire comme un supplément destiné à compléter les livres de Samuel-Rois, mais bien plutôt comme une œuvre à part entière, véhiculant son message propre. Notre étude montrera que tel est bien le cas. Notre intérêt se portera sur ce message particulier des Chroniques. Pour le mettre à jour, nous les comparerons aux livres de Samuel-Rois, à la recherche des différences, car c'est évidemment là que nous verrons paraître la théologie propre au Chroniste. Nous ne négligerons pas pour autant la matière commune à ces œuvres car si le Chroniste a repris des matériaux à ses sources, c'est que ceux-ci servaient ses intérêts propres.

Pour ce qui concerne les différences, nous considérons comme significatif ce qui correspond à l'intention du Chroniste telle qu'elle se dégage de l'ensemble de son œuvre et non des détails isolés.

En cheminant sur cette voie, il faudra tâcher d'éviter l'écueil textuel contre lequel nous avons précédemment mis en garde (2) et, pour ce faire, consulter les divers témoins du texte de Samuel-Rois à notre disposition.

Disons enfin dans ces préliminaires qu'une telle étude va mettre en lumière certaines difficultés pour qui place sa foi en l'Écriture. Le lecteur

(2) « A propos de la relecture de 2 Samuel 24 par 1 Chroniques 21 », *Hokhma* 29 (1985), 54-57.

s'en apercevra rapidement. On ne doit cependant privilégier au détriment l'une de l'autre ni l'étude rigoureuse des textes, ni la recherche d'un énoncé cohérent de l'enseignement biblique dans son ensemble. Une saine démarche ne sacrifie ni l'exégèse, ni la dogmatique. L'Écriture se présentant à nous comme parole de Dieu infaillible et inerrante, tout effort vers une solution aux problèmes qui se poseront devra, sans fermer les yeux sur les difficultés, aussi prendre en compte ce fait.

Situation et buts des livres de Samuel-Rois et des livres des Chroniques

Les livres des Rois datent de l'exil puisqu'ils s'achèvent sur les événements de 587 et le retour en grâce de Yoyakin. On devine sans peine quel genre de questions se posaient alors : pourquoi la chute de Jérusalem, la destruction du temple, l'absence d'un davidide sur le trône du peuple de Dieu ? Pourquoi l'exil ? Dieu a-t-il failli à ses promesses ? L'auteur puise dans les archives de son peuple pour expliquer l'exil et « justifier » Dieu en montrant que le peuple et ses rois portent l'entière responsabilité de leurs malheurs.

Les livres de Samuel peuvent se rattacher à la même problématique. La vie de David y est d'ailleurs rapportée selon le même plan bipartite que le règne de Salomon en 1 Rois : les bonnes années puis les années sombres. 1 Samuel traite d'un premier échec du sacerdoce avec Eli puis de la royauté avec Saül. Le parallélisme entre Eli et Saül est frappant : on comparera leur rejet (1 S 2,27-36 et 13,13-14 ; 15,17-31), la confirmation de ce rejet par Samuel (1 S 3,10-14 et 28,15-19, en particulier 3,12 et 28,17), leur mort et celle de leur fils (1 S 4 et 31). 2 Samuel rapporte le règne de David, les années d'intégrité (1-10 et cf. déjà 1 S 16ss) puis son adultère et les nombreux troubles que ce péché a entraînés dans sa maison, pour se terminer sur une autre faute de ce roi (11-24). David a donc amorcé le processus qui conduira sa dynastie au châtement de 587.

1 Rois nous décrit de même les aspects positifs du règne de Salomon (2-10), puis dresse la liste de ses fautes (11). Celles-ci reçoivent pour châtement le schisme, premier pas sur une voie qui aboutira à l'exil pour chacun des deux royaumes, car leurs rois ne cesseront pratiquement pas d'accumuler leurs péchés.

Le Chroniste par contre écrit après le retour de l'exil qu'il mentionne (2 Ch 36,22-23), soit dans la première moitié du v^e siècle, soit aux alentours de 400 (3). D'autres questions se posent alors au peuple de Dieu :

(3) C'est-à-dire avant ou après le ministère d'Esdras et de Néhémie. Les travaux de Japhet (même si Throntveit a démontré l'invalidité d'une partie de ses arguments), Williamson (*Israël...*), Newsome et Braun ont bien démantelé la thèse, maintenue jusqu'à une époque très récente

comment doit-il se situer par rapport au passé? L'exil a-t-il marqué la fin de l'alliance divine avec Israël? Dieu s'intéresse-t-il toujours à son peuple? Si oui, pourquoi tarde-t-il dans l'accomplissement de ses promesses? Subsiste-t-il un avenir pour le temple, pour la dynastie davidique? Qu'attend Dieu de son peuple dans le présent?

Les généalogies (1 Ch 1,9) esquissent le lien avec le passé et légitiment le présent puisque chacun trouvera sa place dans la communauté post-exilique en fonction de sa position dans les généalogies. Englobant les douze tribus, elles révèlent quelque chose de l'attente eschatologique du Chroniste. Pourquoi autrement mentionnerait-il des tribus depuis longtemps disparues? L'histoire de la monarchie divisée (2 Ch 10-36) enseignera au peuple que Dieu attend l'obéissance à sa loi et à ses prophètes et qu'il rétribue chacun selon ses œuvres. Nous abordons maintenant les règnes de David et de Salomon.

La transition de Saül à David

Le récit du Chroniste débute par la mort de Saül (1 Ch 10 = 1 S 31). Il suppose connus du lecteur les faits qui l'ont précédée. Le v. 13 renvoie d'ailleurs à 1 S 13; 15 et 28. Un commentaire théologique s'ajoute au récit de S (vv. 13-14) et porte une appréciation totalement négative sur Saül. Par deux fois il use des verbes *m'l*, «se rebeller», et *drš*, «chercher», qui sont des termes-clés de la théologie du Chroniste pour désigner respectivement un comportement que le Seigneur désapprouve et une conduite qu'il commande (4). On retrouvera *drš* pour condamner Saül en 1 Ch 13,3, propre à Ch. En relevant l'attitude négative de Mikal par rapport à David (1 Ch 15,29), le Chroniste enfermera toute la famille de Saül dans le péché: en méprisant son mari, Mikal manifeste n'avoir pas saisi la valeur de l'arche, tout comme son père (1 Ch 13,3). Le châtiment de Saül consiste en la mort de *toute* sa maison *en même temps* (v. 6)! Samuel semble pourtant présenter les choses autrement (1 S 31,6; 2 S 2-4; 9; 21,1-9) et le Chroniste ne l'ignore pas (1 Ch 8,33-39). On peut expliquer cette différence en suivant une voie empruntée par Williamson dans son commentaire. La mort de Saül et de ses trois fils manifeste un jugement divin qui englobe non seulement ces quatre hommes mais toute la maison de Saül, c'est-à-dire,

(et encore dans la TOB), de l'unité d'auteur pour les livres des Chroniques, d'Esdras et de Néhémie. Braun, Dillard, Freedman et Newsome optent pour une datation haute. Ces deux derniers relèvent des affinités avec les livres d'Aggée et de Zacharie et situent le Chroniste à l'époque de ces prophètes, remontant ainsi jusqu'au VI^e siècle. Williamson le loge au III^e siècle. En faveur de la date tardive, on peut alléguer que 2 Ch 36,22-23 se lit mieux comme une citation d'Esdr 1,1-3 suivie de trois petits points et signifiant: «Il y a une suite et vous la connaissez.» Il est difficile de trancher avec certitude.

(4) 1 Ch 2,7; 9,1; 10,13; 2 Ch 12,2; 26,16.18; 28,19.22; 29,6.19; 30,7; 33,19; 36,14 et 1 Ch 15,13; 16,11; 21,30; 22,19; 28,8-9; 2 Ch 1,5; 14,3; 15,2.12.13; 16,12; 19,3; 20,3; 26,5; 30,19; 31,21; 34,3. Ces textes n'ont pas leur parallèle en S-R.

sa dynastie. Cet événement marque donc la fin de la dynastie de Saül, même si l'agonie de cette dynastie se prolonge encore quelque temps et si la disparition effective de certains de ses membres ne se produit que plus tard.

Ayant ôté la royauté à Saül, Dieu la transmet à David (v. 14). Les chapitres suivants établissent un contraste entre ces deux monarques : contrairement à Saül qui ne l'a pas *cherchée*, David s'occupe de l'arche (13,3) ; Dieu le récompense en lui accordant des fils, en particulier son futur successeur au trône (14,4-7, comp. 10,6), et en lui donnant la victoire sur les Philistins (14,8 ss) qui avaient battu Saül (10,1 ss). David interroge (šʾ) Dieu (14,10) alors que Saül a interrogé (šʾ) l'esprit d'un mort (10,13). Un jeu sur un autre mot révèle l'intention du Chroniste : David *transfère* (šbb) l'arche (13,3) tout comme le Seigneur lui *transfère* (même verbe) la royauté de Saül (10,14 et 12,24 sans parallèle en S-R). Le contraste entre l'attitude des deux hommes justifie le « transfert » de la royauté.

Le règne de David

1. David est roi de par un choix divin (5) : 1 Ch 10,13-14 ; 11,1-3. 10 ; 14,2. Dieu est avec lui : 1 Ch 11,9.14 ; 12,19 ; 14,11.17 ; 18,6.13. Il règne sur le royaume de Yahveh et siège sur le trône de Yahveh : 12,23 ; 17,14 ; 28,5 ; 29,23 ; 2 Ch 13,8. Le roi davidique est donc le représentant du Seigneur, au service du Seigneur : 2 Ch 9,8 modifiant 1 R 10,9.

2. Après la mort de Saül, David reçoit immédiatement le soutien enthousiaste de tout Israël.

En S, David règne d'abord sept ans à Hébron sur Juda, Ishbosheth, fils de Saül, régnant sur le reste d'Israël. Une longue guerre oppose leurs deux maisons (2 S 2-4), à l'issue de laquelle seulement, David obtient l'allégeance de tout Israël (2 S 5,1-5). En Ch la maison de Saül a été tout entière condamnée dès le début (1 Ch 10,6) ; le Seigneur a fait place nette à son élu. David ne rencontre aucune opposition : tout Israël le reconnaît immédiatement comme roi à Hébron (1 Ch 11,1-3 = 2 S 5,1-3).

Le récit du Chroniste passe sous silence les événements rapportés en 2 S 1-4 et ne prend en considération que les trente-trois ans de règne sur tout Israël. Il donne ainsi du règne de David l'image la plus lumineuse. (Il fait cependant allusion incidemment au règne de sept ans à Hébron, par deux fois (1 Ch 3,1.4 ; 29,27), preuve qu'il connaît les faits et ne cherche pas à tromper. Il les présuppose connus de ses lecteurs et sait que ceux-ci ne seront pas dupes.) Il omettra pareillement les événements rapportés en 2 S 9 : 21,1-9 où il était question des descendants de Saül encore en vie sous le règne de David.

(5) Les textes soulignés sont propres au Chroniste.

Le nouveau roi s'empare ensuite de Jérusalem avec tout Israël (1 Ch 11,4-9), donnant ainsi à son peuple un centre politique, facteur d'unité. On a là le tableau d'un Israël bien uni, rassemblé par David autour de sa capitale. Cette cité deviendra aussi le centre religieux du royaume et l'intérêt prédominant du Chroniste pour le culte n'est peut-être pas loin.

Le reste du ch. 11 et le ch. 12 développent le thème du soutien accordé à David par le peuple. Dans ce but, le Chroniste déplace une liste donnée à la fin du règne de David en 2 S 23 et y ajoute d'autres listes, rendant ainsi l'ensemble beaucoup plus long. Tout ce qu'Israël avait de meilleur en héros a soutenu David dès le début et pendant tout son règne (11,10-47). Les chiffres (12,24-38) insistent fortement sur la participation des chefs des douze tribus à l'intronisation du nouveau roi à Hébron. Le verset suivant (12,39) enfonce le clou: «tout le reste d'Israël», «d'un seul cœur». Trois jours de banquet manifestent la communion parfaite entre les tribus d'Israël. Williamson a bien discerné, dans son commentaire, la structure en chiasme des ch. 11 et 12 avec, au centre, la déclaration de 12,19.

3. Dans les Chroniques, le règne de David est tout entier consacré aux préparatifs en vue de la construction du temple.

Une fois sa capitale conquise, le roi entreprend comme premier acte d'aller chercher l'arche. Le Chroniste adopte un ordre différent de celui de S pour relater les événements:

- | | |
|--|---|
| 2 S | 1 C |
| 5 Hiram procure du bois à David.
Fils de David nés à Jérusalem.
Victoire sur les Philistins. | 13 Première tentative pour amener
l'arche à Jérusalem. |
| 6 Première tentative pour amener
l'arche à Jérusalem. | 14 Hiram procure du bois à David.
Fils de David nés à Jérusalem.
Victoire sur les Philistins. |
| Transport de l'arche à
Jérusalem. | 15 Transport de l'arche à
Jérusalem. |
| | 16 Louange et sacrifices. |

La participation de tout Israël est mise en évidence: 13,1.2.4.5.6.8; 15,13.

En 2 S 6,10, David renonçait au transport de l'arche. Le Chroniste tait cet élément. En 2 S 6, David retournait chercher l'arche parce que Dieu avait béni Obed Edom. En Ch, David reprend le transport parce que Dieu l'a béni lui. En effet, en déplaçant les événements de 2 S 5 pour les mettre après la première tentative, le Chroniste les fait apparaître comme des bénédictions manifestant l'approbation divine sur l'intention de David concernant l'arche. Le verbe «*chercher*» en 13,3 et 15,13 traduit le jugement positif du Chroniste. 1 Ch 15,13 souligne que l'intention du roi était excellente; seule la manière dont on l'a mise à exécution ne l'était pas. David ayant entrepris d'accomplir ce qui était bien en est récompensé par un palais royal, une famille nombreuse et des victoires militaires. Il faut comprendre ainsi car dans la partie de son œuvre consacrée à la monarchie divisée,

lorsque le Chroniste relève que tel roi a reçu l'un ou l'autre de ces bienfaits, c'est toujours pour montrer que le Seigneur l'a récompensé pour une action ou un comportement conforme à la volonté divine. L'octroi de ces bienfaits à David l'a donc encouragé, en Ch, à achever le transport de l'arche en agissant cette fois «selon les règles».

Le ch. 15 ajoute à S des données sur l'organisation des lévites en vue de ce transport et du culte rendu à cette occasion, le ch. 16 ajoute un tableau de ce culte. On reconnaît ici le vif intérêt que le Chroniste porte au culte et on assiste à une première étape dans l'organisation des lévites : l'arche parvenue à demeure fixe, il faut leur attribuer de nouvelles fonctions.

Le reste du premier livre nous décrit les préparatifs en vue de la construction du temple (17-29). Dieu désigne le constructeur (17). Les conditions politiques nécessaires pour pouvoir mener la tâche à bien sont établies (18-20). La section relatant les campagnes militaires de David fournit par là même des éléments à l'explication du fait que David n'a pas pu bâtir lui-même le temple. La raison en est donnée en 1 Ch 22,8 et 28,3 : David est un homme de guerre qui a répandu beaucoup de sang. Cette raison n'apparaissait pas dans l'oracle de Nathan en 2 S 7. Le livre des Rois donne une raison légèrement différente : les guerres que David a dû mener ne lui ont pas laissé le temps de bâtir le temple (1 R 5,17). La mention en Ch du sang versé devant le Seigneur suggère à Williamson que le Chroniste pense plutôt à une impureté rituelle. Il ne faut en tout cas pas lire les textes de Ch au sens d'une culpabilité morale, comme en 2 S 16,7-8 (où l'on n'a d'ailleurs qu'une accusation injuste), car les campagnes militaires de David reçoivent l'approbation et le soutien du Seigneur (1 Ch 18,6.13).

A l'aide d'un thème particulier, le thème du repos, le Chroniste envisage les campagnes militaires de David dans ses perspectives propres. De quoi s'agit-il ? Le Deutéronome stipule que lorsque le Seigneur aura accordé du repos à son peuple en le débarrassant de ses ennemis, il devra célébrer le culte de Yahveh en un lieu unique (Dt 12,8-14). Au désert, chacun fait un peu comme il l'entend à cet égard, parce que le peuple n'est pas encore entré dans le lieu du repos. Mais une fois le repos établi, «c'est dans le lieu choisi par le Seigneur votre Dieu pour y faire demeurer son nom que vous apporterez tout ce que je vous ordonne : vos holocaustes...» Le repos constitue donc une condition de la construction du temple.

En S David a atteint le repos avant que Nathan ne délivre l'oracle dynastique (2 S 7,1). 1 Ch 17 laisse de côté cette affirmation. Williamson considère aussi que 2 S 7,11 «Je t'ai donné du repos en écartant tous tes ennemis» est remplacé en 1 Ch 17,10 par une promesse que Dieu soumettra (futur) à David tous ses ennemis. La traduction au futur force le texte mais la suppression, là encore, de la mention du repos est significative. 1 Ch 18-20 montre comment le repos a été établi et le Chroniste ne le considère comme atteint, qu'à la fin de la vie de David (1 Ch 22,18-19 ; 23,25 avec 23,1). Alors la condition du Deutéronome s'est trouvée remplie. Les guerres de David ont joué un rôle essentiel dans ce sens. On le voit donc, le Chroniste a chargé d'un tout autre contenu qu'en S la notion de repos.

Enfin, le butin de ces guerres servira pour le temple (18,7-8; 11) (6).

Les chapitres 18 à 20 ont donc bien pour fonction de contribuer à l'élaboration du thème des préparatifs en vue de la construction du temple.

Le Chroniste poursuit en rapportant le recensement coupable effectué par David (1 Ch 21). Le commentaire ajouté en 1 Ch 21,26b – 22,1 au récit de 2 S 24 révèle que son intention, en rappelant cette faute, est de nous apprendre comment a été déterminé l'emplacement du temple.

Les ch. 22 à 29 sont propres au Chroniste. Salomon y reçoit de son père la charge de construire le temple en privé (22), puis en public (28). On y trouve encore l'organisation du personnel du culte et du temple (23-26), l'organisation du personnel militaire et administratif qui met en place le cadre socio-politique nécessaire à l'entreprise d'envergure que sera l'érection du temple (27). Le roi remet au futur bâtisseur les plans de l'édifice (28). Il prépare les matériaux destinés à entrer dans la construction (29,1-19).

Le Chroniste a donc centré l'œuvre de David exclusivement sur le culte. Il s'attache, de plus, à faire ressortir que le roi a agi sur ordre de Dieu :

- Dieu encourage le transport de l'arche (13-14)
- Dieu désigne le constructeur (17,12; 22,8-10; 28,5-6)
- Dieu indique l'emplacement du futur temple. Le ch. 21 relève les interventions divines : l'ange du Seigneur se tient auprès de l'aire d'Ornan (15); c'est lui qui fait dire par le prophète Gad à David d'ériger un autel au Seigneur sur l'aire d'Ornan (18) et le roi agit « selon la parole du Seigneur » (19) (7); le Seigneur répond par le feu sur l'autel où David lui offre ses holocaustes (26b, propre à Ch); voyant cela, le roi décide d'offrir dorénavant ses sacrifices sur l'aire d'Ornan (28); effrayé par l'épée de l'ange du Seigneur, il ne retournera plus au haut lieu de Gabaon (30) et désigne l'aire d'Ornan comme le lieu où sera bâtie la maison du Seigneur (22,1; cf. 2 Ch 3,1). L'intervention du Seigneur par le feu rappelle en outre l'épisode de Jg 6,20-24 au cours duquel Gédéon bâtit un autel suite à la production de feu par l'ange du Seigneur. Ce rappel contribue à justifier la

(6) Le v. 8b n'est sans doute pas une addition du Chroniste car s'il manque dans le TM de 2 S 8,8, il est présent dans la LXX. Le Chroniste a trouvé dans sa *Vorlage* de la matière qui servait bien ses buts.

(7) Une partie de la matière sur l'ange dans le TM et la LXX de 2 S 24, aux vv. 13 (= Ch v. 12), 17 (= Ch v. 16), et 18 (= Ch v. 18). De nombreux commentateurs ont cru trouver là des additions du Chroniste reflétant les développements post-exiliques sur l'angéologie. On ne décelé cependant aucune tendance dans cette direction dans le reste des Chroniques. De plus, contrairement au TM, le fragment de 4 Q S^a porte au v. 17 un texte semblable à celui de Ch v. 16. En 2 S 24,14, la réponse de David « Tombons plutôt entre les mains du Seigneur » présume la matière sur l'ange manquante au v. 13 et présente en Ch v. 12. De même au v. 16, « L'ange » avec le déterminant semble renvoyer à une mention précédente. Le v. 19 enfin « selon l'ordre du Seigneur » présume le texte de Ch pour le v. 18. Tout porte à croire que le TM est corrompu et que le Chroniste a utilisé un texte de S sensiblement différent, qui comportait déjà l'ensemble de la matière concernant l'ange. Notre auteur a repris ces données parce qu'elles correspondaient bien à ses intentions. Ses additions se trouvent essentiellement aux vv. 26b ss.

décision prise en 1 Ch 22,1 : « Voici l'autel de l'holocauste pour Israël » (8).
– Dieu a rédigé de sa main les plans du temple (28,19).

Les institutions davidiques apparaissent ainsi comme des institutions divines.

4. David est un roi presque parfait.

Nous l'avons dit, Samuel divise en deux parties le récit de la vie de David et consacre la seconde aux années sombres. Voici brièvement le contenu de ces chapitres 2 S 11 : David envoie son armée assiéger Rabba et se rend coupable d'adultère avec Bethsabée. Mort d'Urie. 12 : Répréhension par Nathan. Mort de l'enfant de Bethsabée. Naissance de Salomon. David s'empare de Rabba. 13 : Inceste d'Amnon. 13-19 : Révolte d'Absalom ; au cours de sa fuite, David se fait maudire par Shimeï (16) ; mort d'Absalom (18-19). 20 : Révolte de Shéva. 21,1-14 : Les Gabaonites et les descendants de Saül. 21,15-22 : Combat contre les Philistins (= 1 Ch 20). 22 : Psaume de louange. 23,1-7 : Dernières déclarations de David. 23,8-38 : Guerriers de David (= 1 Ch 11). 24 : Recensement (= 1 Ch 21). On notera que 2 S 12,9-12 considère les malheurs qui se sont abattus sur David comme la conséquence de son péché.

Le Chroniste omet tous ces points noirs à l'exception d'un seul : le recensement coupable (1 Ch 21). Il n'accepte de ternir l'image de David que pour montrer comment a été déterminé l'emplacement du temple. L'intérêt porté au culte a pris là la priorité. A cette seule exception près, David est, dans les Chroniques, un roi sans péché. Nous avons vu en effet, que le Chroniste juge favorablement la première tentative pour transporter l'arche (1 Ch 13). Il supprime en 1 Ch 15,29 – 16,3 l'accusation d'indécence dans la bouche de Mikal (comp. 2 S 6,20-23). Il reprend le siège de Rabba (1 Ch 20,1 = 2 S 11,1) et passe sans autre à la prise de cette ville (vv. 1 fin-3 résumant 2 S 12,26 ss).

Il modifie même le récit du recensement de façon à limiter la culpabilité du roi : d'après 2 S 24,1, la colère animait le Seigneur à l'égard de son peuple avant le dénombrement, ce qui suppose des fautes antérieures. Ce n'était en outre pas la première fois (« encore » renvoyant sans doute à 2 S 21 que le Chroniste a passé sous silence). Le Chroniste supprime ces données et s'inspire de Jb 2,3 (*swt*, inciter à) et Zac 3,1 (*'md l*, se dresser contre) (9) pour modifier sa source (1 Ch 21,1) (10). Au v. 7, il transforme en conséquence S v. 10. Il omet en outre au v. 4 la précision de 2 S 24,8 concernant le temps pris par Joab pour effectuer le recensement,

(8) Newsome (p. 203) rapproche 1 Ch 21,26b de 1 R 18 : le Chroniste peindrait David comme un proto-Elie. Le parallèle avec Jg. 6 est incontestablement mieux en contexte.

(9) En omettant le déterminant devant « Satan », Ch traite ce nom comme un nom. La révélation progresse vers l'enseignement du NT, faisant de « l'Accusateur » une personne bien définie.

(10) E. Nicole a bien montré que l'idée d'une intervention de Satan ne contredit pas le récit de S (« Un cas de relecture : 2 Samuel 24 et 1 Chroniques 21 », *Hokhma* 26, pp. 52-53).

«neuf mois et vingt jours», et évite ainsi de dire que David a longtemps persévéré dans sa faute. Il ajoute le v. 6 limitant l'exécution de l'ordre coupable.

5. La vieillesse de David.

En 1 R 1-2, David termine ses jours dans la sénilité. Il a besoin qu'une jeune fille le réchauffe en partageant son lit. Il ne contrôle plus ce qui se passe dans son royaume. Adonias en profite pour tenter de s'assurer la succession au trône. Le roi ne réagit pas (1,6). Il faudra l'intervention de Bethsabée et de Nathan pour qu'il soit informé des événements et, in extremis, fasse oindre Salomon.

Le Chroniste nous livre un tout autre tableau : David achève ses jours dans une vieillesse heureuse, rassasié de jours, de richesses et de gloire (29,28 ; 23,1). Les dernières images des Chroniques nous le présentent en pleine possession de ses moyens et parfaitement maître de la situation (29,10-28).

Le règne de Salomon

1. Salomon a été choisi par Dieu pour succéder à son père.

Alors que 2 S 7 ne nomme pas le successeur de David, le Chroniste introduit le nom de Salomon dans sa reprise de l'oracle dynastique en 1 Ch 22,9-10 ; 28,5-6. Ce dernier texte fait intervenir l'idée d'élection à propos de Salomon, tout comme 1 Ch 28,10 et 29,1 (avec *bhr*, «élire», cf. 2 Ch 9,8). Ni le terme *bhr*, ni le concept d'élection sous une forme ou une autre ne réapparaîtront dans la suite à propos d'un autre roi.

2. Dès le début de son règne, Salomon reçoit le soutien unanime de tout Israël.

En 1 R 1, Adonias profite de l'affaiblissement de David pour tenter de s'emparer du trône. Des personnalités importantes le soutiennent : rien de moins que Joab et Abiatar. David réagit en dernière minute et nomme Salomon comme son successeur, pendant qu'Adonias offre des sacrifices en la compagnie de ses frères et de hauts dignitaires. Rien n'avait été dit auparavant concernant Salomon en S-R. (1 R 1,17 mentionne simplement une promesse de David à Bethsabée). 1 R 2 nous montre le nouveau roi se débarrassant des opposants et gêneurs, Adonias, Abiatar, Joab et Shimeï, sur les derniers conseils de David.

En Ch, Salomon est désigné comme futur roi bien avant la fin du règne de son père, en privé (1 Ch 22), puis en public au cours d'une assemblée solennelle et en présence de tous les responsables du pays (1 Ch 28). David proclame ensuite son fils roi devant toute l'assemblée du peuple (1 Ch 29). Le Chroniste souligne l'obéissance à Salomon de tout Israël, de tous ses chefs (!), et mentionne tout particulièrement la soumission de tous les fils

de David à Salomon (!!) aux vv. 23-24. Les événements de 1 R 1-2 sont passés sous silence (11).

3. Le règne de Salomon est consacré à la construction du Temple.

1 Ch 22 précise que c'est en vue de cette œuvre qu'il accèdera au trône. La construction du temple est aussi le but de l'élection de Salomon (1 Ch 28,5-6.10; 29,1).

Le premier acte du nouveau roi consiste à entraîner le peuple à Gabaon pour célébrer le culte du Seigneur devant le tabernacle. A cette occasion il reçoit sagesse et richesse. En 1 R 3, cette sagesse se manifeste immédiatement par la manière dont Salomon rend la justice, organise le royaume et se livre à une activité sapientiale. En Ch sagesse et richesse l'équipent en vue de la construction du temple puisqu'aussitôt après avoir reçu ces charismes, le roi ordonne l'ouverture du chantier de la maison du Seigneur (2 Ch 1,18).

Dans la section consacrée à Salomon (2 Ch 1-10), la construction du temple occupe la plus grande partie (ch. 2-8) marquée par l'introduction de 1,18 et la conclusion de 8,16. Dillard remarque qu'un chiasme convergent vers la dédicace du temple et le culte rendu à cette occasion, structure les chap. 1-10:

- A. Richesse et sagesse de Salomon (1,1-17)
- B. Relations avec Hiram (1,18 – 2,15)
- C. Enrôlement des étrangers et construction du temple (2,16 – 5,1)
- D. Culte inaugural au temple (5,2 – 6,11).
 - a. Assemblée (5,2-3)
 - b. Sacrifices et chant (5,4-13)
 - c. La nuée (5,13-14)
 - d. Salomon parle au peuple (6,1-11)
 - E. Prière de dédicace (6,12-42)
 - D'. Culte inaugural au temple (7,1-22)
 - c'. Le feu et la gloire du Seigneur (7,1-3)
 - b'. Sacrifices et chant (7,4-7)
 - a'. Assemblée (7,8-10)
 - d'. Dieu parle à Salomon (7,11-22)
- C'. Constructions diverses, païens recrutés (8,1-16), (8,16 = 5,1)
- B'. Relations avec Hiram et la reine de Saba (8,17 – 9,12), (9,8 = 2,11-12)
- A'. Richesse et sagesse de Salomon (9,13-28).

Des passages du livre des Rois n'ayant pas trait au culte sont supprimés: le procès des deux femmes, l'organisation du royaume et l'activité

(11) 1 Ch 29 comporte plus de différences que de points communs avec 1 R 1. Il s'agit certainement d'un autre événement, antérieur ou postérieur. Williamson opte pour la postériorité de l'événement rapporté en 1 Ch 29 et suggère que la première fois impliquée par 1 Ch 29,22 correspond à l'épisode de 1 R 1 plutôt qu'à l'événement de 1 Ch 28.

sapientiale de Salomon (1 R 3,16 – 5,14), la construction du palais royal (1 R 7,1-12). Le Chroniste ajoute par contre des données concernant le culte ou le temple : 2 Ch 2,2-5 énonce une théologie du temple. 2 Ch 3,1 apporte un commentaire sur l'emplacement du temple ; l'équivalence avec Moriyya ne se rencontre pas ailleurs dans l'AT. 2 Ch 4,1 ajoute une référence à l'autel de bronze. 1 R 9,25 mentionnait la célébration au temple par Salomon des trois fêtes annuelles ; 2 Ch 8,12-15 amplifie en présentant la célébration du culte par le roi au cours de l'année entière et en ajoutant l'établissement des prêtres et des lévites dans leurs fonctions.

Le thème du repos intervient à nouveau ici : nous avons vu pour quelle raison David n'a pas pu bâtir lui-même le temple : il a répandu le sang au cours de grandes guerres. Il est d'après 1 Ch 28,3, un « homme de guerre ». Cette tâche pour laquelle il a été disqualifié sera confiée à « l'homme de repos » (22,9), à qui le Seigneur « donnera le *repos* vis-à-vis de tous ses ennemis ». Le nom de Salomon est habilement introduit à ce moment du récit avec un jeu de mot : « car Salomon (*šlwm*) sera son nom, et je donnerai paix (*šlwm*) et tranquillité à Israël pendant ses jours. » On se souvient de la suppression en 1 Ch 17 de la notion de repos qui apparaissait en 2 S 7,1.11. Pour le Chroniste, le repos n'a été atteint qu'à la fin de la vie de David et Salomon seul en a bénéficié. 1 R 5,17-19 laissait déjà entendre que Salomon avait bénéficié du repos d'une manière autre, plus complète que David. Le Chroniste prolonge cette ligne de pensée en construisant un contraste plus absolu entre David et son successeur. La condition deutéronomique de la construction du temple se trouve réalisée, en Ch, sous le règne de Salomon.

4. Salomon est un roi sans péché.

Le livre des Rois se sert des normes du Deutéronome pour porter un jugement sur les rois d'Israël et de Juda. (Les liens avec le Deutéronome font donner au contenu de Samuel-Rois, l'appellation d'« histoire deutéronomique »). La loi sur l'unicité du lieu de culte joue là un rôle très important : les rois de Juda reçoivent une appréciation en fonction de leur attitude par rapport aux hauts-lieux et au temple. Les rois d'Israël sont presque tous accusés d'avoir imité « le péché de Jéroboam » qui consiste en la construction d'autels et d'idolâtrie (1 R 12,30). On sent le regret sinon la désapprobation (« seulement ») de l'auteur lorsqu'il constate que Salomon sacrifiait, au début de son règne, sur les hauts-lieux (1 R 3,3-4. Le v. 2b donne la raison qui a poussé le peuple à sacrifier sur les hauts-lieux mais ne le justifie pas pour autant). Le passage parallèle en Ch rapporte seulement l'offrande de sacrifices à Gabaon et justifie cet acte de Salomon en nous informant qu'au haut-lieu de Gabaon se trouvait la tente de la rencontre de Dieu que Moïse avait faite dans le désert, ainsi que l'autel de bronze fabriqué par Bécabel (2 Ch 1,2-6). L'emploi du verbe « *chercher* » marque l'approbation du Chroniste (v. 5).

1 R 3,1 mentionne le mariage de Salomon avec la fille de Pharaon et 1 R 11,1 le condamne (cf. Dt 17,17). Le Chroniste passe tout ceci sous silence et lorsqu'en 2 Ch 8,11 il reprend 1 R 9,24, il présente la chose sous

un angle favorable à Salomon : le roi a pris grand soin de préserver la sainteté du temple et de la Cité de David. On voit une fois encore que le Chroniste suppose connu de ses lecteurs le texte des Rois puisqu'il parle de la fille de Pharaon sans avoir auparavant mentionné le mariage de Salomon. En même temps, il nous fait pour sa part le portrait d'un Salomon qui ne faillit jamais.

1 R 11 dresse la liste des fautes de Salomon et parle des adversaires que Dieu lui a suscités. Le Chroniste ne reprend pas ces textes et nous laisse sur une image différente du règne de Salomon (2 Ch 9,22-26). Le v. 26 utilise 1 R 5,1 en le déplaçant à la fin du récit de la vie de Salomon pour donner une vision globale de son règne.

D'après 1 R 11,9-11, le schisme sous Roboam est dû aux péchés de Salomon qui a entraîné avec lui le peuple dans l'idolâtrie (v. 33). En Ch, la rencontre du prophète Ahiyyah avec Jéroboam (1 R 11,26 ss) a disparu et Jéroboam porte l'entière responsabilité du schisme (2 Ch 13,5-6) (12). 1 Ch 10,2 modifie le texte de 1 R 12,2 (13) pour souligner la responsabilité de Jéroboam : en R, celui-ci revient en Israël parce qu'on est allé le chercher ; en Ch il revient d'Égypte de lui-même. Le Chroniste n'ignore cependant pas le récit de R et ne cherche pas à induire en erreur (2 Ch 10,15).

L'auteur des Rois conserve une impression négative de Salomon (2 R 23,13), le Chroniste une impression très positive puisqu'il le prend avec David comme modèle de bonne conduite (2 Ch 11,17). Jamais l'auteur des Rois n'aurait pris ainsi Salomon comme modèle ! En effet, il constate que Salomon n'a pas marché comme David (1 R 11,4.6). Marcher dans les voies de Salomon était donc mauvais en R, mais c'est bien en Ch (cf. encore 2 Ch 30,26 propre à Ch).

Le récit du Chroniste fait-il entorse à la vérité ? Pas vraiment car il ne fait que dégager de la réalité historique des aspects différents de ceux que relèvent les livres de Samuel-Rois. De plus, par sa présentation idéalisée de David et de Salomon, notre auteur exprime peut-être à sa manière une vérité théologique : les soixante-dix années d'exil écoulées, le Seigneur, dans sa grâce, « ne se souvient plus » des fautes de ces deux rois et ne prend plus en considération que le bien qu'ils ont accompli. On retrouve là, en quelque sorte, la pensée de Zac 3 communiquée à l'aide d'un procédé littéraire très parlant. Ce message de la « justification » des deux rois (qu'il ne faudrait pas confondre avec une négation de leurs fautes) brille d'autant mieux que Samuel-Rois lui fournit sa toile de fond puisque le Chroniste l'adresse à des gens qui connaissent ces écrits.

(12) Caquot regarde le discours d'Abiyya comme de la pure propagande. C'est avoir mal compris le Chroniste qui a l'habitude d'énoncer sa théologie dans les discours de ses personnages. Les paroles d'Abiyya expriment d'ailleurs des idées chères au Chroniste.

(13) La LXX diffère du TM à cet endroit. Pour la discussion du problème textuel, voir D. W. Gooding, « The Septuagint's rival versions of Jeroboam's rise to power », *VT* 17 (1967), 173-89. Si toutefois le Chroniste n'a fait que suivre sa source, il l'a mise au service de ses propres buts.

5. Sous le règne de Salomon se trouvent réalisés les deux volets de la promesse à Abraham : « une postérité nombreuse comme la poussière de la terre » (Gn 13,16; 2 Ch 1,9 modifiant 1 R 3,8 pour se conformer à la terminologie de la Genèse) et un pays s'étendant du Nil à l'Euphrate (Gn 15,18; 2 Ch 9,26 = 1 R 5,1).

Nous pouvons dès maintenant dégager encore deux aspects de la théologie du Chroniste. En accordant tant de place à l'œuvre de David et Salomon, il manifeste son souci d'établir la légitimité des institutions de la communauté au sein de laquelle il vit. Il retrace l'origine de ces institutions et les fait remonter à ces deux rois en prenant bien soin de montrer qu'ils ont agi sur ordres du Seigneur et ont reçu l'approbation divine pour leurs travaux. Les généalogies des neuf premiers chapitres dessinaient déjà le lien entre les fonctionnaires post-exiliques et les fonctionnaires mis en place par les deux rois. On perçoit dans les Chroniques une exhortation à la fidélité envers ses institutions adressée implicitement à la communauté du peuple de Dieu.

En outre, les deux premiers rois de la dynastie davidique, par leur rôle centré exclusivement sur le culte, rappellent le prince d'Ez 44-46 au rôle essentiellement cultuel lui aussi. Ils font encore penser à celui que Zacharie nomme « Mon Serviteur-Germe » (un titre royal et messianique 2 S 7,5.19ss; 1 R 11,36; 2 R 8,19; Ez 34,23-24; 37,24; Jr 23,5; 33,15), dont le grand prêtre Josué n'est qu'un « présage » (Za 3,8; 6,11-12) ainsi très certainement que Zorobabel (Za 4), et qui devait « bâtir le temple du Seigneur » — le temple reconstruit à partir de 520 apparaît donc comme le « présage » d'un temple futur — tout en étant « prêtre sur son trône » (Za 6,13). David ralliant « tout Israël » autour de sa personne rappelle l'espérance d'Os 2,2; 3,5; Es 11 (en particulier v. 13). Ses campagnes militaires victorieuses grâce à l'aide divine se rapprochent de prophéties comme Am 9,11-12; Es 11,14; Mi 5,1-5.... La gloire, la richesse et la sagesse de Salomon, l'afflux des biens des nations apportés en tribut, autant d'images que le Chroniste reprend au livre des Rois pour clore son récit du règne de Salomon (2 Ch 9,13-28), peuvent évoquer le règne messianique entrevu par les prophètes. L'omission des péchés des deux rois se comprend selon le même ordre d'idée. Par le portrait d'un David et d'un Salomon idéalisés, le Chroniste nous laisse entrevoir quelque chose de son espérance messianique. Ce ne sont peut-être plus tout à fait David et Salomon qu'il peint mais, au travers d'eux, le Messie à venir.

Un procédé littéraire : l'emploi de modèles

1. Le Chroniste modèle Salomon à l'image de David et fait ainsi de lui un second David :

Ils sont rois tous deux de par la volonté de Dieu qui les a élus. Le peuple tout entier leur donne l'onction royale de la même façon (1 Ch 11,1-3

et 29,20.22b ≠ R). Ils bénéficient du soutien unanime et immédiat de «tout Israël». Leurs deux règnes sont consacrés au culte. Les deux rois sont idéalisés.

Leur premier acte officiel concerne le culte et le Chroniste met en parallèle le transport de l'arche et le culte rendu à Gabaon :

- I Convocation de tout le peuple (1 Ch 13,1-5 et 2 Ch 1,2)
- II L'expression «tout Israël» (1 Ch 13,5 et 2 Ch 1,2)
- III L'expression «toute l'assemblée» 1 Ch 13,2.4 et 2 Ch 1,3)
- IV 2 Ch 1,4 rappelle le transport de l'arche par David
- V La mention de l'autel à Gabaon (1 Ch 16,39-40 et 2 Ch 1,5)
- VI Le verbe «chercher» (1 Ch 13,3; 15,13 et 2 Ch 1,5)

Tous ces éléments sont propres aux Chroniques.

Le feu descendu du ciel pour consumer les sacrifices des deux rois constitue un autre point commun (1 Ch 21,26 et 2 Ch 7,1 sans parallèle en S-R). 2 Ch 11,17 les met sur le même plan évoquant leur conduite exemplaire. 2 Ch 7,10 ajoute à 1 R 8,66 pour les nommer ensemble. 2 Ch 35,4 propre à Ch, les associe en leur attribuant l'organisation des lévites.

Salomon surpasse même son père car il a réalisé un sans-faute (alors que David a péché une fois), a accompli l'œuvre pour laquelle David a été disqualifié, est «l'homme de repos» par opposition à «l'homme de guerre»; 1 Ch 29,25 lui attribue une gloire bien plus considérable.

2. La passation de pouvoirs de Moïse à Josué sert de paradigme à la passation de pouvoirs de David à Salomon (14).

I. Ni Moïse ni David n'ont pu réaliser le grand désir de leur vie : respectivement entre en terre promise et construire le temple. L'annonce qu'ils ne pourront réaliser ce désir s'accompagne de la désignation de leur successeur : Dt 1,37-38; 3,23-28; 31,2-3 et 1 Ch 22,6-13; 28,2-8.

II. Comme Moïse a reçu les tables de la loi écrites du doigt de Dieu, David reçoit le plan du temple «dans un écrit de la main divine» (Ex 31,18 et 1 Ch 28,19). Ce plan du temple rappelle en outre le plan du tabernacle montré à Moïse sur la montagne du Sinaï (Ex 25,9.40 avec le même terme (*ṭḥnʾt*, «plan»).

III. Comme Josué, Salomon bénéficie du repos (Jos 11,23; 21,44 et 1 Ch 22,8-9) et ce, contrairement à David (malgré 2 S 7,1).

IV. On a repéré dans l'AT un genre formel servant à décrire l'installation d'une personne dans une fonction officielle. (15) Ce genre comporte : a) une formule d'encouragement, b) la description de la tâche à accomplir, et c) une formule assurant l'intéressé de l'aide divine. 1 Ch 22,11-13; 28,20 tout comme Dt 31,7-8; 31,23 et Jos 1,5-9 suivent cette forme :

(14) Nous soulignons désormais systématiquement les textes propres aux Chroniques.

(15) Voir Braun, «Solomon, the Chosen...», pp. 586-88 et Williamson, «Accession...», pp. 353-54.

a) «Fortifie-toi et prends courage» (Dt 31,7; 31,23; Jos 1,6.7.9 et 1 Ch 22,13; 28,20).

«Ne crains pas et ne t'effraie pas» (Dt 31,8; Jos 1,9 et 1 Ch 22,13; 28,20).

b) Dt 31,7; 31,23; Jos 1,6 et 1 Ch 22,11; 1 Ch 28,20.

c) «Car le Seigneur est avec toi» (Dt 31,8; 31,23; Jos 1,5-9 et 1 Ch 22,11; 28,20).

«Il ne te laissera pas et ne t'abandonnera pas» (Dt 31,8; Jos 1,5; 1 Ch 28,20).

D'autres éléments permettent d'établir la dépendance de 1 Ch 22 et 28 par rapport à Dt 31 et Jos 1 :

aa) Une recommandation d'observer la loi (Jos 1,7-8 et 1 Ch 22,12-13; 28,7-9).

bb) Une promesse de prospérité et de succès (Jos 1,8 et 1 Ch 22,11.13).

cc) *šwh* au piel, «commander», avec Dieu pour sujet, ne se rencontre qu'en Dt 31,14.23; Jos 1,9; 1 Ch 22,12.

v. Salomon, comme Josué, reçoit sa charge en privé d'une part (Dt 31,23 et 1 Ch 22), et en public de l'autre «aux yeux de tout Israël» (Dt 31,7-8 et 1 Ch 28). Une fois la charge reçue, un impératif vient commander de la remplir (Jos 1,2ss et 1 Ch 28,8-10).

vi. S'étant vus confier leur charge, Josué et Salomon obtiennent le soutien de tout Israël : «Et les fils d'Israël lui obéirent» (Dt 34,9 et 1 Ch 29,23 cf. Jos 1,16ss; 1 Ch 29,24).

vii. Deux fois le Seigneur exalte (*gdl*, piel) Josué et Salomon «aux yeux de tout Israël» (Jos 3,7; 4,14 et 1 Ch 29,25; 2 Ch 1,1).

viii. L'octroi de sagesse à Josué et Salomon (Dt 34,9 et 2 Ch 1,7-13).

En modelant le personnage de Salomon sur David et les personnages de David et de Salomon sur Moïse et Josué, le Chroniste a voulu nous communiquer son point de vue sur les relations entre ces deux rois et sur leur œuvre. Il discerne en effet une continuité entre les deux, considère leur œuvre comme une œuvre unique et voit leurs rôles respectifs comme étant complémentaires dans la réalisation de cette œuvre unique. C'est pour quoi il fait apparaître Salomon comme un nouveau David. De plus, Williamson rappelle que Dt et Jos présentaient Josué comme celui qui a achevé l'œuvre commencée par Moïse (16). En particulier, l'exaltation de Josué, mentionnée ci-dessus au point vii, était destinée à faire comprendre au peuple que le Seigneur l'avait choisi pour succéder à Moïse (Jos 3,7; 4,14). Le parallèle établi entre la passation de pouvoirs de David à Salomon et la passation de pouvoirs de Moïse à Josué contribue donc à enseigner que Salomon a poursuivi et porté à son achèvement l'œuvre entreprise par David.

(16) «Accession...», pp. 355-56.

Ayant été disqualifié, David n'a pas pu réaliser son projet de bâtir le temple. Cette réalisation a dû attendre Salomon. Nous avons vu comment, plus que Samuel-Rois, les Chroniques insistent sur la disqualification de David et sur le fait qu'il n'a atteint le « repos » qu'à la fin de sa vie. Mais le Chroniste s'attache aussi à montrer que Salomon seul n'aurait pas été capable d'accomplir la tâche (*1 Ch 22,5; 29,1-2*). C'est pourquoi il consacre une large part aux préparatifs de David en vue de la construction du temple. Les rôles des deux rois sont bien complémentaires : pour le Chroniste, David a préparé et Salomon a exécuté l'ouvrage. Le travail de l'un était aussi indispensable que le travail de l'autre.

L'unité de l'œuvre de David et Salomon et la complémentarité de leur rôle sont encore exposées d'autres façons dans les Chroniques. Ainsi, pour souligner l'unité des deux règnes, le Chroniste imbrique l'un dans l'autre, le début du règne de Salomon et la fin du règne de David. Non seulement le nom du successeur est indiqué bien avant la fin du récit du règne de David, (*1 Ch 22; 28*), mais de plus Salomon reçoit l'onction en présence de son père et donc avant la mort de celui-ci (*1 Ch 29*). Suite à l'onction de Salomon, *1 Ch 29* évoque la gloire de son règne (v. 25) avant de récapituler le règne de David (26-27). Suit l'annonce de la mort de David puis de sa succession par Salomon (28), après quoi le Chroniste retourne une fois encore à David (29-30), avant de relater le règne de Salomon (2 Ch 1,1 ss). Il en est tout autrement en 1 R 2,10-12 ainsi que dans les récits de succession d'autres rois (par exemple 2 Ch 9,29-31).

La complémentarité des rôles apparaît encore lorsqu'on considère les mouvements de l'arche. David a mis l'arche en route (*1 Ch 13; 15*) sans pouvoir l'amener à domicile fixe (*1 Ch 17,1; 22,19; 2 Ch 1,4*). Salomon fera aboutir le transport de l'arche (*2 Ch 5,2-14; 6,11; 6,41*). La manifestation de la gloire du Seigneur (*2 Ch 7,1-3*) marque la fin du déplacement de l'arche en répondant à la prière de *2 Ch 6,41*.

De même David a organisé le personnel du culte (*1 Ch 23,26*) et Salomon installe ce personnel dans ses fonctions et lui fait prendre son service au temple (*2 Ch 7,6; 8,12-15* en particulier v. 14).

Le lien est net lorsqu'on compare encore *1 Ch 22,1* et *2 Ch 3,1*.

3. Salomon et Hiram-Abi, nouveaux Beçalel et Oholiab :

Salomon, nouveau Beçalel :

I. Ils sont tous deux choisis par Dieu qui les désigne pour construire le tabernacle ou le temple, en les nommant explicitement : Ex 35,30; 31,1-2 et *1 Ch 22,9-10; 28,6*.

II. Ils sont tous deux issus de Juda : Ex 31,2; 35,30; 38,22.

III. Ils reçoivent de Dieu la sagesse pour construire : Ex 31,1-3; 35,31 et 2 Ch 1,10-12. Le terme *ḥkṁh* (sagesse) utilisé dans ces textes est absent de 1 R 3. Rappelons que si la sagesse est donnée exclusivement dans le but de construire en Ch, elle l'était en R à d'autres fins.

iv. En dehors de l'Exode, Bèçalel n'est mentionné qu'en Chroniques (1 Ch 2,20; 2 Ch 1,5) et c'est après avoir «cherché» «l'autel de bronze qu'avait fait Bèçalel» que Salomon reçoit la sagesse pour construire.

Hiram-Abi nouvel Oholiab :

v. Le Chroniste appelle «Hiram-Abi» celui que le livre des Rois nomme simplement «Hiram». L'addition de «Abi» renvoie à la finale du nom «Oholiab».

vi. 1 R 7,14 fait d'Hiram le fils d'une veuve de Nephtali et d'un père Tyrien. Il est fils d'une Danite en 2 Ch 2,14 tout comme Oholiab était issu de la tribu de Dan (Ex 31,6; 35,34; 38,23).

vii. En R, Hiram arrive une fois la construction du temple achevée (1 R 6,38). Son travail se limite à la fabrication des objets d'airain destinés au temple (1 R 7,13 ss). Dans les Chroniques, Hiram-Abi est envoyé par le roi Hiram de Tyr avant le début des travaux de construction, ce qui laisse entendre qu'Hiram-Abi a participé à ces travaux dès leur commencement (2 Ch 2,10-13 ≠ 1 R 5,21). Oholiab avait participé dès le début à la fabrication du tabernacle (Ex 35,30 – 36,7).

viii. D'après 1 R 7,14, Hiram est qualifié pour la fabrication d'objets de bronze. Le livre des Rois ne lui attribue aucune autre qualification. Le Chroniste combine la liste des dons de Bèçalel à celle d'Oholiab et réattribue le tout à Hiram-Abi (Ex 31,4-5; 35,32-35; 38,23 et 2 Ch 2,13).

4. Ce parallèle entre les bâtisseurs du temple et ceux du tabernacle s'accompagne d'un parallèle entre le temple et le tabernacle.

i. Dieu donne le plan (Ex 25,9.40 et 1 Ch 28,11.19).

ii. Le butin des campagnes militaires sert pour la construction (Ex 3,21-22; 12,35-36 et 1 Ch 18,6-11; 26,27).

iii. Le peuple se montre généreux en faveur du sanctuaire (Ex 25,1-8; 35,21-29; 36,3-7 et 1 Ch 29,1-9).

iv. *וַיִּשְׁׁ*, «et il fit», revient de nombreuses fois en 2 Ch 3,8 – 5,1 là où 1 R 6-7 use d'autres formules. On trouve *וַיִּשְׁׁ* une quarantaine de fois en Ex 36,8 – 39,32. C'est bien là l'indice d'une dépendance littéraire.

v. 2 Ch 3,14, en conformité avec Ex 26,31; 36,35, mentionne le voile du sanctuaire alors que 1 R 6,31-32; 7,50 parle d'une porte (17).

vi. L'autel de bronze de 2 Ch 4,1 non mentionné en R fait penser à celui de Bèçalel dont 2 Ch 1,5-6 a pris soin de rappeler l'existence.

vii. En ce qui concerne les cuves, 2 Ch 4,6 résume très brièvement 1 R 7,27-39 tout en y ajoutant une remarque sur l'usage des cuves et de la mer de bronze. Cette remarque reprend Ex 30,17-21.

(17) La traduction Segond mentionne le voile en 1 R 6,21. C'est une addition malheureuse à l'Hébreu.

VIII. Le feu descendant des cieux pour consumer l'holocauste et les sacrifices, la gloire du Seigneur remplissant le temple et empêchant les prêtres d'y pénétrer, le prosternement du peuple à la vue du feu et de la gloire en 2 Ch 7,1-3 rappellent les mêmes événements au tabernacle (Lv 9,23-24 et Ex 40,34-35). (C'est 2 Ch 5,13-14 qui reprend 1 R 8,10-11 et 2 Ch 7,1-3 est une addition du Chroniste.)

IX. L'impôt établi par Moïse au désert pour le tabernacle est prélevé par Joas pour le temple (2 Ch 24,6.9-10).

L'utilisation des modèles fournis par le livre de l'Exode sert à indiquer qu'il existe une continuité entre le tabernacle et le temple. Le tabernacle était provisoire. On peut peut-être dire que le Chroniste en fait en quelque sorte la «maquette» du temple. L'édifice bâti par Salomon constitue la réalisation de ce vers quoi tendait le tabernacle. Il possède un caractère plus définitif. Sa gloire surpasse celle du tabernacle (1 Ch 29,1; 2 Ch 2,4).

D'autres particularités des Chroniques vont dans le même sens. Le culte rendu au temple d'après 2 Ch 5,12-13 s'inspire du culte institué par David pour être célébré devant le tabernacle en 1 Ch 16,39-42. On notera la présence d'Héman et de Jedoutoun à la fête des chantes, la mention des mêmes instruments de musique, et l'utilisation du même refrain doxologique dans ces deux textes. La continuité est aussi marquée par le thème du transport de l'arche dont la place initiale se trouvait au tabernacle. Le transport, commencé par David, n'est vraiment mené à terme que lorsque l'arche est placée à demeure dans le temple par Salomon (2 Ch 5,2-10). La transition du tabernacle au temple s'amorce déjà sous le règne de David : en 1 Ch 21,16b - 22,1, David décide de délaisser le tabernacle pour sacrifier sur l'autel érigé sur l'emplacement du futur sanctuaire. On voit à nouveau ici David ébaucher l'œuvre achevée ensuite par Salomon. Le récit d'1 Ch 21 souligne que le roi agit sur la base de l'intervention divine : la transition est donc voulue du Seigneur. L'idée que le tabernacle appelait le temple et trouve sa finalité dans le temple peut encore se discerner en 2 Ch 5,5 (= 1 R 8,4) où il est suggéré que le tabernacle a été une dernière fois transporté pour être rangé dans le temple.

Ces procédés mis en œuvre par le Chroniste contribuent à légitimer aux yeux de ses contemporains le temple davidico-salomonique et par conséquent le temple de son époque. C'est au temple de Jérusalem que les Judéens rentrés de l'exil doivent célébrer le culte du Seigneur, et pas ailleurs, puisque celui-ci remplace et surpasse le tabernacle de Moïse.

Ces réflexions sur la transition du tabernacle au temple nous amènent à considérer le point de vue du Chroniste sur l'alliance sinaïtique. Dans son récit, il évoque rarement l'exode (1 Ch 17,21; 2 Ch 6,5) ou la personne de Moïse (1 Ch 15,15 et 2 Ch 24,6.9 que nous avons vu plus haut). 1 Ch 16,8-22 utilise le Ps 105 (vv. 1-15) en laissant de côté le rappel de l'exode (Ps 105,16-45). 2 Ch 3,2 supprime aussi la référence de sa source à l'exode (1 R 6,1) et surtout, 2 Ch 6 omet les trois allusions de 1 R 8 (20-21, 51 et 53) à l'exode. Le Chroniste substitue à la dernière une citation com-

binée du Psaume 132 et d'Es 55,3, comportant une référence aux « Grâces de David » (2 Ch 6,41-42), c'est-à-dire à l'alliance avec David. Le début du chapitre et les vv. 15ss ont déjà rappelé cette alliance (cf. Ps 132,11.12.17). Le contexte favorise donc la compréhension de l'expression « Grâces de David » comme un génitif objectif (18).

En 1 Ch 17,21, l'alliance sinaïtique constitue encore la base des relations entre le Seigneur et son peuple. Mais elle n'était pour le Chroniste qu'une étape sur le chemin de l'établissement d'un ordre dépassant l'ordre établi par l'alliance mosaïque, la théocratie davidique, le royaume de Dieu. L'alliance avec David surpasse l'alliance du Sinaï. Une fois l'alliance davidique en vigueur, l'autre alliance n'a plus lieu d'être mentionnée car elle a trouvé son aboutissement. C'est maintenant l'alliance avec David qui constitue la base des rapports du Seigneur avec son peuple. Aussi ne convient-il pas pour le Chroniste d'évoquer le souvenir de l'exode au moment où l'on inaugure le temple. La construction du temple est un acte fondamental dans l'établissement de la théocratie davidique. 1 Ch 17,12 liait en effet intimement à la réalisation de cet ouvrage l'établissement de la royauté davidique pour l'éternité. L'achèvement de la construction scelle l'alliance avec David et marque l'entrée dans une ère nouvelle pour laquelle on peut attendre du Seigneur les Grâces promises à David. Le remplacement du tabernacle par le temple ainsi que l'attribution de nouvelles fonctions aux lévites appartiennent à la même transition. L'œuvre de Moïse se trouve dépassée par celle de David et Salomon, les réalisations mosaïques par les réalisations davidico-salomoniques. Toutefois, si l'ordre nouveau dépasse celui de l'alliance sinaïtique, c'est en l'englobant et non en l'abolissant, car le peuple reste lié à la loi de Moïse.

Historique ou littéraire?

L'analyse que nous venons de présenter laisse apparaître que le Chroniste a délibérément transformé le récit de Samuel-Rois pour communiquer à ses contemporains son message propre et qu'il a mis au service de sa théologie un effort évident de composition littéraire. On peut bien sûr penser qu'il a puisé des matériaux complémentaires à d'autres sources que les livres de Samuel-Rois. Il nomme d'ailleurs ses sources en 1 Ch 29,29; 2 Ch 9,29. On peut aussi supposer qu'il a bénéficié de révélations directes de Dieu. Il n'y a là aucune impossibilité *a priori*.

Quiconque possède un peu d'ingéniosité parviendra toujours à harmoniser les Chroniques avec Samuel-Rois. On peut ainsi résoudre les problèmes chronologiques en remarquant que l'ordre suivi par Samuel-Rois paraît

(18) Contre Caquot qui traduit « les œuvres pies de David », et avec Williamson, « Eschatology... », pp. 144-45 et « The sure Mercies of David: Subjective or Objective Genitive », JSS 23 (1978), 31-49, traitant le texte d'Es 55,3.

souvent plus thématique: 2 S 6 rassemble tout ce qui concerne le transport de l'arche à Jérusalem. 1 R 2 rassemble quatre récits où l'on voit Salomon se débarrasser des gêneurs; c'est bien là l'indice d'une tendance de l'historiographe deutéronomique à regrouper sa matière par thèmes. 1 R 7 qui fait entrer Hiram en scène traite de la fabrication des objets de bronze après la section rapportant la construction du sanctuaire; il est possible que ces deux tâches se soient exécutées en même temps. Le Chroniste a donc pu pour sa part restituer l'ordre chronologique des événements dans le cas du transport de l'arche ou de l'arrivée d'Hiram-Abi. La double origine d'Oholiab ne constitue pas non plus une impossibilité: sa mère pourrait être originaire géographiquement de Dan tout en descendant de la tribu de Nephtali. Etc.

Mais face à une telle accumulation de différences au service de buts théologiques particuliers, face aux nombreuses modifications apportées par le Chroniste à S-R, et visant à conformer à des modèles du passé sa présentation de personnages ou d'événements, on peut se demander si, dans ces écrits, tout est « historique » jusque dans les moindres détails, ou si le lien avec l'histoire ne s'est pas parfois relâché pour laisser la place au littéraire. Certes le Chroniste n'a pas inventé les récits qu'il raconte; il rapporte de l'histoire. Mais ne l'a-t-il pas habillée à sa manière?

L'inerrance n'est pas ici en cause. La question porte uniquement sur le genre littéraire des Chroniques. Si ces livres appartiennent à un genre historique pur, la foi en l'inerrance biblique exige que le contenu de ces textes soit, dans son intégralité et jusque dans les moindres détails, exactement conforme à la réalité historique. Mais si le Chroniste n'avait pas l'intention de conformer son texte de manière absolue à la réalité historique, ou si les Chroniques appartiennent à un genre littéraire permettant à des procédés d'écriture de prendre le pas sur l'exactitude historique et obéissant à des conventions propres, différentes des conventions qui régissent le genre historique pur, la foi en l'inerrance n'a plus les mêmes exigences. Les caractéristiques de l'erreur dépendent pour un texte donné, des buts que se fixe l'auteur et du genre littéraire adopté. On n'applique pas les mêmes critères de véracité à une parabole, à un récit qui se donne pour historique pur, ou à d'autres formes littéraires comme peut-être le genre mélangé des Chroniques.

Certains objecteront peut-être que nous maintenons artificiellement la doctrine de l'inerrance biblique. Nous ne le croyons pas. Cette doctrine exclut simplement que les auteurs bibliques se soient trompés ou aient trompé leurs lecteurs. Si tel était le cas, l'Écriture perdrait son statut de Parole divine pour se réduire au mieux à un témoignage humain rendu à la révélation de Dieu. Elle perdrait en fiabilité et en autorité et les fondements de notre foi en seraient sapés. Nous rejetons que tel soit le cas sur la base du témoignage que l'Écriture se rend à elle-même.

S'il existait un genre comme celui que nous avons évoqué, différent du genre historique pur et que le Chroniste aurait utilisé, si les habitudes de l'époque permettaient de prendre des libertés par rapport à l'histoire dans

un souci littéraire comme l'a peut-être fait le Chroniste, ses lecteurs originaux n'ont pas pu être induits en erreur. Nous avons de plus pris soin de faire remarquer plusieurs fois que notre auteur s'adresse à des gens qui connaissent Samuel-Rois et qu'il les renvoie à ces livres. Il ne pouvait donc pas les tromper. Se serait-il permis certaines libertés justement parce qu'il savait que ses lecteurs ne seraient pas dupes ?

Cette discussion doit-elle conduire à une mise en question de l'historicité de tout événement rapporté par l'Écriture ? A cet égard, il est de bon ton aujourd'hui de dresser l'une contre l'autre la « mentalité occidentale » et la « mentalité sémitique ». Sont-elles aussi éloignées l'une de l'autre qu'on le prétend parfois (et n'est-ce pas sous l'influence de la mentalité de l'Occident des dernières décennies qu'on les oppose tant) ? Après tout, les auteurs bibliques professaient avec force l'historicité des événements qui fondent la foi du peuple de Dieu (1 Co 15,12-19). Ils savaient faire la différence entre l'histoire et les fables (2 Tm 4,4). On ne doit donc pas, sur cette question d'historicité, tirer des conclusions qui vaudraient pour toute narration biblique sans distinction. Pour chaque texte, il appartient à l'exégèse de trancher, en gardant le souci de préserver sa cohérence à l'enseignement scripturaire dans son ensemble.

En ce qui concerne les Chroniques, il est évidemment bien difficile de savoir quelles étaient les conventions littéraires en Juda à l'époque de leur rédaction (19). Si d'autre part on accepte de ranger les Chroniques dans un genre littéraire autre que le genre historique pur, tout en reconnaissant que ces livres traitent une tranche d'histoire, une autre interrogation surgira : où s'arrête l'histoire, où commence le littéraire pur ? (Le problème se pose d'autant plus que le littéraire n'exclut évidemment pas l'historicité en un même lieu.) Là encore il sera difficile de trancher, car le texte n'a pas pour but de répondre et ne répond pas à ces questions.

Nous ne pouvons mesurer avec précision la distance culturelle qui nous sépare du Chroniste, et par conséquent savoir ce qui était permis à cet écrivain sacré et dans quelles limites. Le contenu lui-même des Chroniques ne nous paraît fournir aucune preuve suffisante que cette œuvre n'appartient effectivement pas au genre historique pur. Harmoniser demeure possible. Seule une impression générale (tout à l'air si bien calculé !) nous a conduit à poser les questions ci-dessus. (N'oublions pas non plus que toutes nos harmonisations conservent un caractère conjectural.) Les lecteurs du présent article y réagiront diversement suivant leur arrière-plan, leur sensibilité, et les influences qui s'exercent sur leur pensée. Nous souhaitons qu'ils sachent rester à l'intérieur des limites que nous fixe l'Écriture, et que ces questions ne nous détournent pas de l'essentiel, à savoir le message que le Chroniste a voulu communiquer (20).

(19) Le cas des Chroniques n'est cependant pas isolé. Le livre de Jonas met en œuvre des procédés littéraires du même type, comme l'utilisation de modèles, et les mêmes questions se posent à son propos.

(20) Pour alimenter sa réflexion, le lecteur pourra encore se reporter aux remarques de G.

BIBLIOGRAPHIE

- ACKROYD P.R., «The Chronicler as Exegete», *JSOT* 2 (1977), 2-32.
- ACKROYD P.R., «The Theology of the Chronicler», *Lexington Theological Quarterly* 8 (1973), 101-16.
- BARNES W.E., «The David of the Book of Samuel and the David of the Book of Chronicles», «*The Expositor*», 7th series, 37 (1909), 49-59.
- BRAUN RODDY L., «Chronicles, Ezra, and Nehemiah: Theology and Literary History», *VT Suppl.* 30 (1979), 52-64.
- BRAUN RODDY L., «The Message of Chronicles: Rally Round the Temple», *CTM* 42 (1971), 502-14.
- BRAUN RODDY L., «Solomonic Apologetic in Chronicles», *JBL* 92 (1973), 503-16.
- BRAUN RODDY L., «Solomon, the Chosen Temple Builder», *JBL* 95 (1976), 581-90.
- BRUNET A.M., «La Théologie du Chroniste: Théocratie et messianisme», *Sacra Pagina* 1 (1959), 384-97.
- BRUNET A.M., «Le Chroniste et ses sources», *RB* 60 (1953), 481-508; 61 (1954), 349-86.
- CAQUOT A., «Peut-on parler de messianisme dans l'œuvre du Chroniste?», *Revue de Théologie et de Philosophie*, 3^e série, 16 (1966), 110-120.
- DILLARD R.B., «The Chronicler's Solomon», *WTJ* XLIII, 2 (1981), 289-300.
- FREEDMAN D.N., «The Chronicler's Purpose», *CBQ* 23 (1961), 436-42.
- GOLDINGAY Jn., «The Chronicler as Theologian», *Bib. Th. Bull.*, 5 (1975), 99-126.
- JAPHET S., «The Supposed Common Authorship of Chronicles and Ezra/Nehemiah Investigated Anew», *VT* 18 (1968), 330-71.
- MOSIS R., *Untersuchungen zur Theologie des chronistischen Geschichtswerkes*. Freiburger theologisches Studien, 92, 1973.
- NEWSOME J.D., «Toward a New Understanding of the Chronicler and His Purposes», *JBL* 94 (1975), 201-17.
- NOORDTJIZ A., «Les intentions du Chroniste», *RB* 49 (1940), 161-8.
- NORTH R., «Theology of the Chronicler», *JBL* 82 (1963), 369-81.
- RUDOLPH W., «Problems of the Books of Chronicles», *VT* 4 (1954), 401-9.
- THRONTVEIT M.A., «Linguistic Analysis and the Question of Authorship in Chronicles, Ezra and Nehemiah», *VT* 32 (1982), 201-16.
- WELCH A.C., *The Work of the Chronicler: Its Purpose and Date*, 1939.
- WILLIAMSON H.G.M., *1 and 2 Chronicles (The New Century Bible Commentary)*, 1982.
- WILLIAMSON H.G.M., «Eschatology in Chronicles», *Tyndale Bulletin* 28 (1977), 115-154.
- WILLIAMSON H.G.M., *Israel in the Books of Chronicles*, 1977.
- WILLIAMSON H.G.M., «The Accession of Solomon in the Books of Chronicles», *VT* 26 (1976), 351-61.

Pella et L. Schweitzer «En guise de conclusion», *Hokhma* 25, pp. 35-40, et au «Post-scriptum théologique» de R. Gundry dans son *Matthew, a Commentary on his Literary and Theological Art*, Eerdmans, 1982, pp. 623-40.